

MultiPLY[®]

SOUS-PLANCHER

*La sous-couche de plancher la plus ancienne
et la plus fiable en Amérique du Nord*



Garantie

À VIE
Limitée

Sous-plancher à haut rendement en contreplaqué de bois franc

Parfait pour le vinyle, les carreaux de céramique, la moquette, le bois ou les planchers en stratifié



Pourquoi utiliser les panneaux Multiply®

Un produit éprouvé, gage de tranquillité d'esprit

1. Les panneaux Multiply sont calibrés pour offrir une épaisseur et un équerrage précis. Ils s'ajustent avec précision pour un assemblage facile.
2. Les panneaux Multiply sont fabriqués dans une usine spécialisée, entièrement dédiée à ce produit, afin de garantir l'uniformité constante de CHAQUE panneau.
3. Les installateurs professionnels et les détaillants de revêtement de sol font confiance à Multiply pour un rendement sans soucis, éprouvé depuis des années.
4. Multiply est recommandé par le fabricant de sous-couche en bois franc le plus ancien et le plus reconnu en Amérique du Nord.

Pourquoi dois-je utiliser un sous-plancher pour revêtement de sol ?

Qu'il s'agisse de revêtement de sol que vous installez dans une maison ou un édifice commercial, les décisions que vous prenez maintenant influenceront sur la durée de vie de votre investissement. Le choix d'un sous-plancher de qualité est crucial : même s'il est invisible, il est sous vos pieds pendant des années et contribue à préserver la beauté du plancher sous lequel il repose.

Quel avantage procure ce type de produit ?

Les fabricants de revêtement de sol exigent que leurs produits soient installés sur une base solide et lisse, apte à offrir le même rendement que leurs produits, pour la même période.

Les panneaux de sous-plancher en bois franc Multiply offrent une qualité qui répond et surpasse, dans bien des cas, les exigences des fabricants de revêtement de sol en vinyle.

PRÉPARATION du sous-plancher et du faux-plancher



► LES BONS OUTILS

Les outils de la trousse de l'installateur professionnel comprennent :

- ponceuse à ruban ou ponceuse de parquets industrielle, avec sacs à poussière;
- agrafeuse pneumatique avec compresseur ou agrafeuse manuelle à percussion.. Au besoin, selon le type de fixation utilisé, tournevis électrique ou marteau à panne fendue;
- couteau tout usage ou scie électrique pour découper les panneaux;
- aspirateur et balai;
- galon à mesurer et crayon;
- appareil de mesure d'humidité – très important si l'installation est effectuée dans une nouvelle construction ou sur un vide sanitaire.

► LES MATÉRIAUX QU'IL VOUS FAUT

1. Calculez la quantité de panneaux Multiply requise

Un panneau couvre 16 pieds carrés. Mesurez le plancher et ajoutez de 5 à 10 % en prévision des découpes et des rebuts.

2. Choisissez le type de fixations

Bien fixer les panneaux à l'installation est essentiel pour les empêcher de se soulever ou de se détacher. Nous conseillons les trois méthodes de fixation suivantes. Les agrafes constituent toutefois la méthode la plus rapide et la moins coûteuse; les agrafes s'alignent de façon soignée et évitent d'avoir à procéder à du remplissage par la suite.

Les clous ou les agrafes doivent être enfoncées à 1/16 po dans la surface des panneaux et pénétrer à une profondeur de 75 à 90 % dans le faux-plancher monté. Elles ne doivent pas le traverser entièrement.

Choisissez des accessoires de fixation qui ne risquent pas de tacher le recouvrement de sol en vinyle, en pierre ou en marbre.

Agrafes : (recommandées pour planchers de vinyle)

Agrafes à pointes biseautées, 7/32 po ou 1/4 po – recouvertes de polymère transparent ou galvanisées

Clous : Clous à tige annelée ou à rainure annelée ou clous à parquet galvanisés à tête de 3/16 po de diamètre. Enfoncez à 1/16 po de profondeur puis bouchez les trous.

Vis : Vis à bois fraisées, à tête plate.

Ne pas utiliser de vis à placoplâtre.

Enfoncez à 1/16 po et bouchez les trous.

3. Utilisation de bouche-pores / composé de remplissage

- Il a été démontré que l'utilisation de bouche-pores ou de composé de remplissage entre les panneaux Multiply peut accroître les risques de creusement et/ou de rides sur les raccords – n'ayez recours au remplissage qu'en cas d'absolue nécessité.
- **Nous recommandons que tous les joints de panneaux normaux soient poncés et non pas rapiécés.** Si des écarts, des ébréchures, etc. se produisent, nous vous conseillons d'utiliser un produit de colmatage en acrylique non rétractif à forte teneur de solides et à base de ciment, approuvé par le fabricant pour des applications de sous-couches de plancher. ÉVITEZ d'utiliser des produits de colmatage à base de plâtre. Utilisez un produit de marque et un additif latex acrylique du fabricant pour obtenir de meilleurs résultats plutôt que le mélanger avec de l'eau. Voir ACCLIMATATION – Humidité et stabilité ci-dessous.
- Évitez d'utiliser trop de composé de remplissage ou d'adhésif; NE PAS recouvrir entièrement les panneaux de composé visant à niveler la surface.

4. Équipement de sécurité

Avertissement : la poussière de bois peut gêner la respiration et provoquer des problèmes aux yeux. Portez des accessoires de protection appropriés :

- Masque protecteur contre la poussière
- Lunettes de sécurité
- Genouillères

► QUI PEUT EFFECTUER LE TRAVAIL ?

L'installation des panneaux Multiply est facile et rapide. Planifiez et suivez soigneusement chacune des étapes de ce mode d'emploi pour de meilleurs résultats. Si vous pensez ne pas disposer de suffisamment d'expérience ou de temps pour le faire, un PROFESSIONNEL en revêtement de sol de votre région pourra vous aider et vous assurer de la tranquillité d'esprit dont vous avez besoin en installant le tout dans les délais et selon les budgets prévus. L'installateur professionnel :

- connaît les codes du bâtiment national et local;
- dispose des outils et de l'équipement nécessaires;
- connaît les techniques d'installation approuvées;
- est en mesure de garantir son travail.

Note :

- Non recommandé pour construction sur dalle flottante - installation directe ou sur béton - sur des planchers chauffés à rayonnement dont la température excédera 85°F (29°C) - ou pour des vides sanitaires de moins de 18 po.

► ACCLIMATATION

Laissez les panneaux dans la pièce où ils seront installés pendant 24 heures ou pendant 48 heures en conditions extrêmes.

Les changements de température et d'humidité font en sorte que les solives et les faux-planchers se contractent et prennent de l'expansion. Il est donc important d'adapter l'assemblage des panneaux Multiply et du faux-plancher aux conditions ambiantes qui prévaudront lorsque les

lieux seront habités.

- En conditions extrêmes, manipulez toujours avec soin les panneaux Multiply.
- Séparez les panneaux et disposez-les à la verticale autour de la pièce; vous pouvez aussi les poser à plat, légèrement surélevés pour permettre à l'air de circuler de tous les côtés.
- Évitez d'entreposer les panneaux près d'une source de froid ou de chaleur, notamment près des fenêtres, des diffuseurs d'air et des portes donnant sur l'extérieur.



La pièce doit demeurer sèche, bien aérée et à une température constante de 21 °C (70 °F) pendant au moins 48 heures avant et après l'installation.

Avant d'installer les panneaux, qu'il s'agisse d'un plancher neuf ou d'une pièce que l'on rénove, il est fortement conseillé de mesurer le degré d'humidité du faux-plancher à l'aide d'un humidimètre pour s'assurer que les conditions sont adéquates pour l'installation. Veuillez consulter à cet effet le tableau suivant :

12 % ou moins	Acceptable – On peut procéder à l'installation
De 13 % à 14 %	Conditions prédisposant à la visibilité des raccords (joints qui paraissent)
15 % ou plus	L'installation N'EST PAS conseillée Asséchez le plancher avant de procéder

ATTENTION : à propos de la visibilité des raccords

La visibilité des raccords (joints qui paraissent) n'est pas le résultat d'un sous-plancher défectueux ou de mauvaise qualité. Il peut avoir deux causes :

1. Une installation déficiente, au cours de laquelle on n'a pas poncé adéquatement pour mettre tous les raccords de niveau ou une trop grande utilisation de composé de remplissage.
2. Des changements dans la condition du plancher pendant le travail, notamment une expansion causée par une accumulation d'humidité ou du mouvement dans le faux-plancher.

► FAUX-PLANCHER

L'assemblage du sous-plancher doit être conforme aux règlements et codes du bâtiment locaux et respecter un critère de flèche de L/360. Une limite de flèche de L/480 est toute fois recommandée pour réduire la déviation et la vibration.

- Assurez-vous que le faux-plancher existant est complètement sec, que sa structure est intacte, qu'il est solidement fixé, de niveau et que tous les raccords et surfaces ont été mis de niveau et poncés.
- Faites disparaître les vis et clous protubérants.
- Sablez tous les raccords et surfaces pour les mettre de niveau.
- Assurez-vous de la présence d'entretoises adéquates.
- Là où les panneaux sont près d'une fournaise ou s'appuient sur des tuyaux d'air chaud, isolez les points du faux-plancher qui se trouvent entre les solives à l'aide d'isolant de 2 po.
- Balayez et passez l'aspirateur avec soin pour débarrasser la surface de tout débris ou poussière.

► VIDES SANITAIRES

Un vide sanitaire non fini, dans le cas d'un édifice ou d'une maison mobile, par exemple, risque d'être sujet à de grandes variations de température et d'humidité qui peuvent provoquer l'expansion du faux-plancher et du sous-plancher. Le tout peut forcer les raccords et les amener à se chevaucher et à bomber, d'où la présence de raccords visibles.

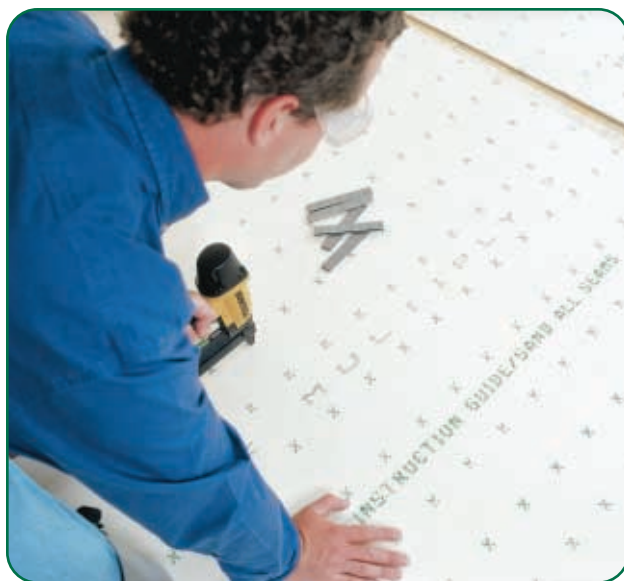
Vérifiez bien et assurez-vous que le lieu de l'installation comporte les caractéristiques suivantes :

- un pare-vapeur scellé doit être installé sur le sol et l'espace doit être pourvu d'une ventilation adéquate;
- le dégagement entre la base des solives du plancher et le sol doit être d'au moins 18 po;
- le terrain doit être suffisamment incliné ou comporter des caniveaux d'écoulement des eaux de pluie pour éloigner l'humidité des murs de fondation.

Si ces conditions ne peuvent être corrigées, communiquez avec votre fabricant de revêtement de sol en vinyle pour lui demander conseil ou songez à installer un plancher fixé au périmètre au lieu d'un plancher de vinyle collé.

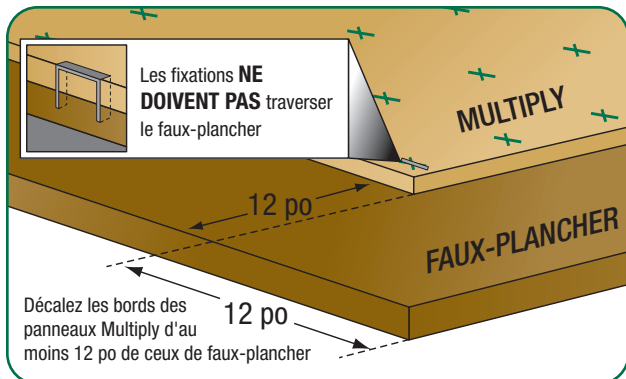
► SUR LES PLANCHERS DE VINYLE EXISTANTS

La plupart des planchers de vinyle déjà installés permettent l'installation de nouveau revêtement de sol par-dessus un plancher monocouche, à condition qu'un sous-plancher y soit préalablement posée. Avant de le faire, assurez-vous que le plancher de vinyle est encore solidement fixé au faux-plancher.



INSTALLATION

Recouvrement de vinyle (rouleaux et carreaux)



► ÉTAPE 1 INSTALLATION DU PREMIER PANNEAU

- Débutez dans un coin de la pièce, le long du côté le plus long et **installez un seul panneau à la fois.**
- Disposez le grain du panneau perpendiculairement aux solives du plancher et assurez-vous que le grain de tous les panneaux est placé dans la même direction.
- Décalez les bords du panneau d'au moins 12 po par rapport à ceux du faux-plancher.
- Gardez un dégagement d'au moins 1/4 po le long des murs et des surfaces verticales pour compenser l'expansion possible des panneaux.
- **NE PAS fixer les panneaux aux quatre coins dès le départ.** Commencez par un coin, puis allez-y en rangée, jusqu'au côté opposé.
- Utilisez tout le poids de votre corps sur la région du panneau que vous fixez pour assurer un bon contact avec le faux-plancher.
- Agrafez ou clouez les panneaux à intervalles de 2 po le long des bordures et de 4 po sur le reste de leur surface, en vous servant des X comme repères.
- Plantez les agrafes ou les clous à une distance de 3/8 po à 1/2 po des bords, dans le sens du grain des panneaux.



Placez et fixez les panneaux un à un.

► ÉTAPE 2 INSTALLATION DES PANNEAUX SUBSÉQUENTS

- Décalez les extrémités des panneaux d'au moins 12 po entre une rangée et la suivante – assurez-vous que quatre coins de panneaux ne se rencontrent jamais.
- Placez le grain de tous les panneaux dans la même direction.
- Découpez les panneaux à la dimension voulue à l'aide d'une scie circulaire.
- Regroupez les panneaux dont le bord a été coupé en usine et utilisez ceux que vous avez découpés vous-mêmes pour le bord des murs, etc.
- **Ne JAMAIS** forcer les panneaux les uns contre les autres. Poussez-les délicatement, sans laisser d'espace entre eux.
- Enfoncez les agrafes ou les clous à 1/16 po et assurez-vous qu'ils pénètrent à une profondeur de 75 à 90 % dans le faux-plancher. **NE PAS** les faire traverser complètement le faux-plancher.
- Évitez d'utiliser des morceaux de panneaux de moins de 12 po, sauf pour contourner des installations ou des accessoires fixes.



Décaler le bord de la sous-plancher Multiply d'au moins 12 po de celui du faux-plancher.



Enfoncez la tête des agrafes à 1/16 po et assurez-vous qu'elles traversent le faux-plancher à une profondeur de 75 à 90 %.

► ÉTAPE 3 REMPLISSAGE

N'utilisez un composé de remplissage que lorsque c'est absolument nécessaire. Dans l'industrie, l'expérience a démontré que de boucher ou de remplir les raccords des panneaux augmente les risques de visibilité des bordures, de formation d'entailles et de crevasses. Une installation soignée peut éviter d'avoir à effectuer du remplissage.

- Remplissez les vides de 1/16 po ou plus, les creux, les bords effrités, les dentelures et les cannelures.
- Utilisez un composé de remplissage approuvé par le fabricant de recouvrement de sol en vinyle. Il s'agit habituellement d'un produit à base de ciment, qui durcit en séchant.
- Le remplissage une fois sec doit être nettoyé avec soin avant le sablage.

Attention : NE PAS utiliser un ventilateur électrique pour accélérer le séchage. Procéder ainsi ne fera qu'assécher la surface du composé de remplissage qui, même s'il est assez sec en surface pour être poncé, contiendra encore de l'eau, ce qui empêchera un séchage adéquat. Les bordures du panneau absorberont l'humidité, prendront une légère expansion et provoqueront l'expulsion du remplissage hors du joint, ce qui formera plus tard une protubérance à travers le vinyle.



Sabler tous les raccords à un angle de 45°, à environ 8 po à 12 po à l'intérieur des bordures.

► ÉTAPE 4 SABLAGE DE FINITION

- **Poncez tous les raccords.** Une parfaite mise à niveau de toutes les bordures des panneaux est essentielle pour éviter le télescopage des raccords.
- Utilisez une ponceuse à ruban électrique ou une ponceuse de parquets industrielle. Commencez avec du papier sablé à grain de 80 ou de 120, et terminez avec du grain 120.
- Poncez tous les raccords suivant un angle de 45°, en commençant à environ 8 po des bordures. Servez-vous des X imprimés sur les panneaux, qui auront pâli suite au passage de la ponceuse, pour vous assurer de n'oublier aucun raccord.
- Évitez de trop poncer ou de creuser les surfaces.
- Le ponçage manuel ne convient pas et est insuffisant.
- Balayez et passez l'aspirateur avec soin pour débarrasser la surface de la poussière et des débris.

AVERTISSEMENT

La poussière de bois peut gêner la respiration et provoquer des problèmes aux yeux. Faites de votre sécurité une priorité en portant un masque protecteur contre la poussière et des lunettes de sécurité.

► ÉTAPE 5 VÉRIFICATION FINALE

Prenez le temps nécessaire pour bien examiner toute la surface une fois les panneaux installés. Vérifiez les raccords. Assurez-vous que le plancher est bien lisse et que les agrafes ont bien été posées. Aplanissez les surfaces irrégulières au besoin.

Gardez le sous-plancher MULTUPLY sec et bien propre jusqu'à ce que le nouveau recouvrement de sol soit installé.



► INSTALLATION DU NOUVEAU RECOUVREMENT DE SOL EN VINYLE

Installez le nouveau plancher avec soin, selon les instructions fournies par le fabricant de recouvrement de sol en vinyle et par le fabricant d'adhésif.

- Servez-vous d'une truelle dentelée adéquate et en bon état. Appliquez la quantité d'adhésif prescrite. En mettre trop risquera de provoquer l'apparition de bulles et de faire gonfler les panneaux.
- NE LAISSEZ PAS le contenant d'adhésif ouvert trop longtemps. Vous risqueriez d'en diminuer l'efficacité.
- Aplanissez le nouveau revêtement de sol à l'aide d'un rouleau de 100 livres, dans les deux directions, afin d'assurer un contact ferme entre le recouvrement de sol et les panneaux de sous-plancher.
- Évitez de circuler ou de déplacer des meubles sur le plancher pendant 24 heures, ou jusqu'à ce que l'adhésif soit entièrement sec.
- UN TRUC : placez les appareils et les objets lourds sur un panneau Multiply pour les faire glisser lorsque vous les replacerez dans la pièce.

► POUR ÉVITER LES PÉPINS

NE PAS installer les panneaux sans les avoir d'abord laissés aérer dans la pièce.

NE PAS agraffer ou clouer les panneaux aux quatre coins d'abord, puis au centre ensuite.

NE PAS installer plus d'un panneau à la fois.

NE PAS placer les raccords des panneaux au même endroit que ceux du faux-plancher.

NE PAS laisser quatre panneaux se rencontrer pour former une intersection.

NE PAS laisser de distance entre les panneaux (sauf pour les carreaux de céramique et les panneaux tout usage, où il faut laisser une distance de 1/8 po).

NE PAS utiliser de remplissage pour masquer les raccords, à moins qu'ils ne comportent un creux.

NE PAS oublier de poncer tous les raccords.

NE PAS travailler à la pose des panneaux sans équipement de sécurité adéquat – masque protecteur contre la poussière, lunettes protectrices de sécurité.

INSTALLATION - Carreaux de céramique

► LES MATÉRIAUX

La façon de procéder avec les espaces de 1/8 po laissés entre les panneaux pour leur expansion sera précisée par le fabricant du mortier. Si vous ne possédez pas cette information, appliquez le mortier en une seule étape, sans ruban de fibres et en appliquant le mortier jusqu'au fond de l'espace entre chaque panneau.

L'espace de 1/4 po laissé entre les murs périmétriques et les surfaces verticales pour permettre l'expansion horizontale peut être laissé ouvert ou rempli, deux ou trois semaines plus tard, à l'aide d'un composé de silicone pour tuiles et baignoire d'une teinte coordonnée aux carreaux.

Mortier : Pour préparer et poser le lit de mortier, utilisez des mortiers de ciment de Portland au latex EGP approuvés par le fabricant des carreaux pour adhésion à des panneaux de sous-plancher en bois répondant à la norme ANSI A118.11.

Coulis : Un coulis répondant à la norme ANSI S118.6 est conseillé.

► FAUX-PLANCHER

Le faux-plancher et le sous-plancher doivent être d'une épaisseur nominale d'au moins 1/8 po, d'une structure adéquate, entretoisés entre les solives et afficher un taux de déflexion de L/480 si installé sous la céramique et de L/720 sous du marbre.

- Les surfaces doivent être de structure adéquate, sèches et exemptes de contaminants tels que des adhésifs, composés de nettoyage, huiles, saleté, poussière, etc.
- La meilleure façon de vérifier le degré de déflexion consiste à utiliser une charge réelle et un instrument de mesure au laser.
- Les panneaux Multiply de 3/8 po sont conseillés pour les carreaux de céramique, parce qu'ils procurent une plus grande rigidité de solive à solive.

► ÉTAPE 1 INSTALLATION DU PREMIER PANNEAU

- Commencez par un coin, le long d'une longue ligne droite, et commencez l'installation en posant un panneau à la fois.
- Installez tous les panneaux avec le grain posé perpendiculairement aux solives.
- Décalez les bords de tous les panneaux d'environ 12 po par rapport à ceux du faux-plancher.



Étalez le mortier directement sur le sous-plancher Multiply.



- Laissez 1/8 po entre les panneaux et 1/4 po entre les panneaux et toute autre surface contre laquelle ils sont appuyés – une colonne ou les murs de la pièce, par exemple – pour permettre l'expansion des panneaux.

Note : Les carreaux ne doivent pas être installés sur le sous-plancher Multiply à l'aide d'époxy ou de mortier à émulsion d'époxy modifié, à moins de les poser sur des panneaux que l'on aura espacés de 1/4 po.

- Partez du coin d'un panneau et fixez les carreaux rangée par rangée, vers le côté opposé. NE PAS fixer les carreaux aux quatre coins.
- Utilisez tout votre poids corporel pour assurer un contact optimal avec le faux-plancher.
- Fixez les panneaux tous les 2 po le long des bordures et tous les 4 po à l'intérieur, en vous guidant avec les X.
- Placez les fixations à entre 3/8 po et 1/2 po des bordures des panneaux.

► ÉTAPE 2 INSTALLATION DE TOUS LES AUTRES PANNEAUX

- Pour la céramique, on conseille des clous galvanisés à tête de 3/16 po à tige annelée. Des agrafes en acier inoxydable ou enduites de polymère ou des vis qui ne tachent pas peuvent aussi être utilisées.
- Enfoncez les têtes des clous à 1/16 po et assurez-vous qu'ils pénètrent à une profondeur de 75 à 90 % dans le faux-plancher. NE PAS enfoncer les clous de part en part du faux-plancher et éviter de les enfoncer directement dans les solives afin d'éviter qu'ils ne ressortent.
- Décalez les panneaux d'au moins 12 po d'une rangée à l'autre – assurez-vous que les coins de quatre panneaux ne se rencontrent jamais à une intersection.

- Disposez les panneaux de façon à ce que le grain soit toujours dans la même direction.
- Au besoin, découpez les panneaux avec une scie circulaire.
- Regroupez les panneaux dont le bord a été coupé en usine et utilisez ceux que vous avez découpés vous-mêmes pour le bord des murs, etc.
- Évitez d'utiliser des morceaux de panneaux de moins de 12 po, sauf pour contourner des installations ou des accessoires fixes.

► INSTALLATION – MORTIER

Mélangez le mortier de ciment de portland à base de latex AGP tel qu'indiqué ci-dessous, à moins que les directives du fabricant ne soient différentes.

1. Ajoutez les ingrédients secs à une quantité suffisante d'eau ou de latex liquide, selon les recommandations du fabricant.
2. Mélangez et diluez les ingrédients secs selon les instructions du fabricant; mélangez lentement et en profondeur, puis laissez reposer le mortier pendant 15 minutes, avant de mélanger à nouveau. Ne pas utiliser un mélangeur mécanique à haute vitesse. Si on utilise un tel appareil, le régler à 300 tours/minute ou moins. Ne pas ajouter d'eau, de latex, de mortier supplémentaire ou d'autres ingrédients après avoir mélangé le produit.
3. La consistance du mortier devra permettre, lorsqu'il sera appliqué sur les panneaux à l'aide de la truelle recommandée, la formation de crêtes fermes, qui ne s'affaisseront pas ou ne couleront pas.
4. Pendant l'utilisation, mélangez le mortier à nouveau, de temps à autre. Ne pas ajouter de liquide ou de poudre de mortier une fois le premier mélange effectué. Le mortier, une fois pris, ne peut être réutilisé.
5. Étalez le mortier sur les panneaux Multiply avec le côté plat de la truelle sur une surface jamais plus grande qu'un seul carreau de céramique avant de le couvrir entièrement de mortier, puis travaillez-le ensuite pour former une couche uniforme à l'aide d'une truelle dentelée ou d'une truelle du type recommandé par le fabricant. Couvrez uniformément la surface, sans laisser de vide, avec suffisamment de mortier pour assurer une épaisseur minimale de 3/32 po entre les carreaux et les panneaux Multiply après que les carreaux aient été disposés au sol. Les carreaux ne doivent pas être posés sur du mortier sur lequel un film durci s'est déjà formé.

► INSTALLATION – DISPOSITION DES CARREAUX

1. Placez un carreau sur le mortier fraîchement étalé, en vous assurant qu'il est bien fixé au mortier, bien aligné et correctement espacé. Assurez-vous que les joints qui l'entourent sont d'une profondeur suffisante pour appliquer le coulis.
2. Continuez avec les autres carreaux en vous assurant que chacun est en contact optimal avec le mortier et le matériau qui servira à les fixer. Lorsque l'on retirera les carreaux posés pour une inspection visuelle, la surface moyenne de contact entre le mortier et chaque carreau devrait être d'au moins 80 %.
3. Certains carreaux à endos cannelé ou ponctué d'une pastille en saillie peuvent nécessiter une couche supplémentaire de mortier étalée à la truelle avant d'être installés sur le lit de mortier.

Pour de l'aide et des renseignements supplémentaires, consultez le Guide d'installation des tuiles de céramique du Tile Council of America, ou visitez leur site Web au www.tileusa.com (en anglais seulement).

GARANTIE À VIE LIMITÉE

A. Garantie de fabrication. Multiply Forest Products, Inc. garantit à l'acheteur initial des panneaux Multiply (« l'acheteur ») que les panneaux de sous-plancher Multiply seront fabriqués selon les normes suivantes :

Dimensions :	48 po de large x 48 po de long, ± 1/32 po de côté
Épaisseur :	panneaux de 1/4 po et de 3/8 po calibrés à ± 1/32 po
Équerrage :	jusqu'à l'intérieur de 1/32 po sur la diagonale
Construction :	3, 5 ou 7 plis, sans plis qui se chevauchent ou se délaminent
Colle :	résine phénolique pour usage extérieur
Type de parement :	classe C, poncé, sans nœuds ouverts ou autres défauts
	les nœuds ouverts seront remplis à l'aide de bois massif, puis poncés

L'acheteur doit inspecter tous les panneaux Multiply avant leur installation. L'installation de tout panneau Multiply équivaut à l'acceptation de leur condition une fois installés.

- B. Garantie d'utilisation.** Multiply Forest Products, Inc. garantit au premier propriétaire de l'édifice dans lequel les panneaux de sous-plancher Multiply sont installés (« le propriétaire ») pour aussi longtemps que celui-ci est propriétaire de l'édifice, que lorsque correctement installés et manipulés suivant les présentes directives, dans des conditions d'utilisation normales, les panneaux de sous-plancher Multiply :
- constitueront une sous-surface adéquate pour l'installation de recouvrements de sol décoratifs suivants : vinyle en rouleaux, carreaux de vinyle, carreaux de céramique, moquette, stratifié et planchers de bois;
 - garderont fermement en place le vinyle en rouleaux, les carreaux de vinyle, les carreaux de céramique, la moquette, le stratifié et les planchers de bois, lorsque ceux-ci sont installés selon les directives d'installation du fabricant de recouvrement de sol;
 - ne fendront pas et ne craqueront pas lorsqu'ils seront fixés;
 - ne se décolleront pas, ne bomberont pas et ne gauchiront pas, et
 - ne causeront pas de décoloration ou de taches sur le recouvrement de sol.

Exclusions et conditions; étendue de la garantie.

La garantie limitée de Multiply Forest Products, Inc. ne couvre pas les défauts ou les dommages causés par :

- une installation déficiente ou inadéquate;
- des dommages, abus ou un mauvais usage des panneaux de sous-plancher Multiply après l'achat;
- toute condition résultant d'une utilisation ou d'une usure autre que celles considérées comme normales;
- les déchirures, ruptures ou autres défauts du recouvrement de sol décoratif;
- une utilisation sous des appareils ou des meubles lourds, de l'équipement sportif ou d'autres charges lourdes; et toute condition résultant de vices de construction dans l'édifice, de plomberie défectueuse, de vapeur d'eau ambiante ou s'évaporant, d'incendies, d'inondations ou d'autres désastres.

Lorsqu'installés correctement dans un environnement adéquat, les panneaux de sous-planchers en bois Multiply ne contribueront à la visibilité des raccords des recouvrements de sol. La visibilité des raccords sous les couvre-planchers de vinyle ne sont pas couverts par la présente garantie, sauf si les panneaux de sous-plancher Multiply n'ont pu se conformer à la garantie d'utilisation.

La garantie de fabrication n'est valide qu'avant l'installation des panneaux de sous-planchers Multiply par l'acheteur. Toute réclamation pour tout manquement à la garantie de fabrication prendra fin à l'installation des panneaux de sous-plancher Multiply.

La garantie d'utilisation est valide pour aussi longtemps que le propriétaire possède l'édifice dans lequel les panneaux de sous-plancher Multiply sont installés, et ce, exclusivement pour le premier revêtement de sol installé sur les panneaux de sous-plancher Multiply. La garantie d'utilisation n'est pas valide pour la réutilisation des panneaux de sous-plancher Multiply.

Exclusions et avis de non-responsabilité de certaines garanties.

IL N'EXISTE AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, AU-DELÀ DES DISPOSITIONS DE LA PRÉSENTE. CETTE GARANTIE À VIE LIMITÉE EXCLUT TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES DE VALEUR COMMERCIALE ET/OU D'APTITUDE À UNE FONCTION PARTICULIÈRE.

Pour effectuer une réclamation en vertu de la garantie.

A. Réclamation dans le cadre de la garantie de fabrication. L'acheteur doit soumettre un avis écrit, tel que précisé au bas de la réclamation de garantie de fabrication, dans les 30 jours suivant l'achat et AVANT l'installation. Multiply Forest Products, Inc. disposera de 30 jours après la réception d'un tel avis pour procéder à l'inspection des panneaux de sous-plancher Multiply avant installation, transformation, changement ou réparation par l'acheteur.

B. Réclamation dans le cadre de la garantie d'utilisation. Le propriétaire doit soumettre un avis écrit, tel que précisé au bas de la réclamation de garantie d'utilisation, dans un maximum d'un an après que le propriétaire ait des raisons de croire que les panneaux de sous-plancher Multiply ne rencontrent pas la garantie d'utilisation. Multiply Forest Products, Inc. disposera de 30 jours après la réception d'un tel avis pour procéder à l'inspection des panneaux de sous-plancher Multiply avant transformation, changement ou réparation par le propriétaire.

C. Avis. Un avis écrit de réclamation dans le cadre d'une garantie doit être envoyé à l'adresse suivante :
Multiply Forest Products, Inc., CP 910, Nipigon (Ontario) Canada P0T 2J0

L'avis écrit doit inclure la date et le lieu où les produits ont été achetés, la date et le lieu d'installation (le cas échéant), la nature du problème rencontré de même que le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne effectuant la réclamation.

Mesures correctives.

En cas de non-conformité à la garantie limitée, Multiply Forest Products, Inc., procédera, à sa discrétion :

- au remplacement des panneaux de sous-plancher Multiply défectueux;
- au remboursement du prix d'achat des panneaux de sous-plancher Multiply défectueux;
- au remboursement au propriétaire d'une somme jugée raisonnable (incluant les coûts d'installation, s'il y a lieu) pour le recouvrement de sol endommagé.

Cette garantie limitée vous donne des droits légaux spécifiques. Vous pouvez aussi détenir des droits susceptibles de varier d'une province à une autre ou d'un état à l'autre.

CONDITIONS DES MESURES CORRECTIVES.

MULTIPLY FOREST PRODUCTS, INC. NE SERA PAS TENU RESPONSABLE DE TOUT ACCIDENT OU DOMMAGE CORRÉLATIF AUTRES QUE CEUX SPÉCIFIQUEMENT PRÉCISÉS CI-HAUT, ET NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE, EN QUELQUE CIRCONSTANCE QUE CE SOIT, DE TOUT DOMMAGES PARTICULIERS, INDIRECTS, PUNITIFS OU EXEMPLAIRES, NI PERTES DE PROFITS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT RÉSULTANT OU INHÉRENTS DE QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT À TOUT DÉFAUT DE SE CONFORMER À CETTE GARANTIE LIMITÉE.

Arbitrage.

Toute réclamation aux termes de cette garantie limitée ou résultant de l'achat ou de l'utilisation des panneaux de sous-planchers Multiply pourra être soumise à un arbitrage sous l'autorité de l'American Arbitration Association.



Pour des résultats de calibre professionnel **CHAQUE FOIS!**

Procure un fini lisse et durable pour l'installation de carreaux de vinyle ou de céramique, de moquette ou de planchers de bois franc.

Performance reconnue depuis 1956

- ✓ Repères imprimés pour assurer une installation précise et soignée
- ✓ Répondant aux normes pour usage extérieur, résistant à l'humidité
- ✓ Panneaux de 4 pieds, faciles à manipuler et offrant une grande stabilité dimensionnelle.
- ✓ Découpage facile
- ✓ Garantie à vie limitée

Sous le vinyle en feuilles ou en carreaux

- ✓ Parement en placage épais, résistant aux perforations
- ✓ Ne tache pas le vinyle, c'est garanti !
- ✓ Répond à toutes les exigences des manufacturiers de vinyle

Sous les planchers de céramique

- ✓ Jusqu'à trois fois plus de solidité que les panneaux en ciment
- ✓ Rapides, propres et faciles à installer

Multiply Forest Products, Inc.
1 rue Newton, CP 910, Nipigon (Ontario) P0T 2J0 CANADA
Tél : (807) 887-2017 • Téléc : (807) 887-2540
www.multiplyplywood.com